

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1921)

Heft: 16

Rubrik: Correspondence

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

most coal: the Gotthard Line. It is said that the running of this line alone required 3,000 tons of coal per month, or about 36,000 tons a year. This amount of expensive fuel will be saved as soon as the line is fully electrified, which in its turn means an important step towards making our country economically independent.

OTHER SUCCESSFUL NEW ISSUES.

The Society for Chemical Industry, Basle, issued 10,000,000 francs 7 per cent. Debentures, redeemable 1927-1931. The loan was so well received that the issuing banks closed the lists prior to the date originally fixed.

The Tobler Chocolate Company in Berne offered for public subscription a 7 per cent. Debenture loan of 4,000,000 frs., redeemable 1928-1931 at par. The whole issue was taken up entirely by Leu & Co., in Zurich.

SERBO-SWISS BANK IN BELGRADE.

Upon the initiative and with the active co-operation of Mr. Christian Voegeli, the Consul-General for Switzerland in Serbia, a Serbian-Swiss Bank has been founded in Belgrade, which has been officially registered in Serbia under the name of "Banque Serbo-Suisse." The capital amounts to 5,000,000 dinars, divided into 5,000 shares of 1,000 dinars each. To this may be added a premium of 10 per cent. raised for covering cost of foundation, taxes and other expenses, so that altogether 5,500,000 dinars have been paid. Mr. Christian Voegeli is Chairman of the Board, and Mr. Henri Voegeli, of the firm of H. and C. Voegeli, the relative position in Belgrade. The rest of the Board is composed of representatives of Swiss and Serbian financial and industrial interests.

The object of the new bank is to develop the trade relations between Switzerland and the Kingdom of the Serbs, Croats and Slovenes, and incidentally to allow of the more lucrative employment of the large Swiss funds which are lying inactive in Jugo-Slavia owing to certain provisions of the moratorium, and are in the hands of foreign banks, either without interest or at a purely nominal rate.

PROMONTANA A.G. IN ZOUG.

A limited company has been founded in Zoug under the name of "Promontana A.G." It is a holding company promoted by the German industrial magnate Stinnes in order to cover his controlling interests in the Austrian Alpine Gesellschaft.

PUBLICATIONS.

Vade Mecum des Bourses de Zurich, Bâle et Genève (Edition 1920/21, published by the Credit Suisse in Zurich).

This publication deals fully with Swiss finance and contains the rules of the above bourses. It contains further a lot of informative material regarding the securities quoted on the bourses of Zurich, Basle and Geneva. It is a well-arranged handbook, the revising and bringing up to date of which met a real want in the financial world of Switzerland. It will be useful not only to banks and bankers, but also to private investors.

CORRESPONDENCE.

The Editor is not responsible for the opinions expressed by his Correspondents.

Contributions will be published in any of the Swiss national languages, but preferably in English.

LA SUISSE ET LES INDESIRABLES.

Comme on le sait, l'équipée de l'ex-Empereur Charles s'est terminée par son retour en Suisse, non pas à Prangins, les autorités du Canton de Vaud exigeant le respect de la parole donnée, mais en Suisse alémanique, où, à ce qu'il paraît, un tel manquement est jugé sous le même angle que les fameuses "nécessités militaires" du militarisme prussien. Dans le même ordre d'idées, il est sans doute aussi chose toute naturelle qu'un officier supérieur suisse-allemand ait baisé la main de l'ex-Empereur lors de son arrivée à Lucerne. Le voilà donc installé sur les bords idylliques du Lac des Quatre-Cantons. Et jusqu'à quand? D'après les dernières nouvelles il aurait fait connaître au Conseil Fédéral son intention de quitter la Suisse au mois d'Août. Espérons que cette nouvelle se confirmera en temps "dû."

Du reste la présence de l'ex-Empereur Charles n'est pas

déplacée dans cette partie de la Suisse. On a relevé plus d'une fois que c'est surtout la Suisse Centrale, la Suisse primitive qui se distingue aujourd'hui par un manque d'esprit suisse et Lucerne ne fait pas exception, même en reconnaissant les efforts d'un groupe de l'Union des Républicains Suisses et sa lutte vigoureuse pour les idées et traditions suisses. On dit que dans certains milieux de Lucerne on soupire après la présence d'une autre Grandeur déchue. Evidemment deux Lions vivants exerceraient une plus forte attraction qu'un pauvre Lion mort—et rapporteraient par conséquent davantage. Le reste, surtout le côté national n'a pas d'importance.

Mais la question des indésirables en Suisse ne se borne pas aux intrigants monarchistes des Anciennes Puissances Centrales. Il y a encore deux autres catégories bien différentes.

D'abord les mercantis qui, venant Dieu-sait d'où, et trouvant la porte de la Suisse naturellement ouverte tout grand se sont abattus sur notre pauvre patrie pendant la guerre. Leur physionomie, leur servait de passeport et ils ont fait des affaires d'or sur le dos de notre population, tandis que le soldat suisse gardait la frontière. Quiconque a passé pendant la crise mondiale par nos villes suisses-alémaniques et par certaines de nos grandes stations climatiques, a pu se rendre compte de la présence de ce monde interlope qui y étalait sa façon de vivre nauséabonde. Aujourd'hui on se plaint amèrement en Suisse que les étrangers de cet acabit aient gravement compromis le bon renom de la Suisse au dehors par des procédés louches en matière commerciale. Mais leur présence rapporte. Le reste n'entre pas en ligne de compte.

La troisième catégorie des indésirables comprend les meneurs et révolutionnaires étrangers chez nous. Il serait oisif d'en dire long. Chaque Suisse connaît la part prépondérante que des étrangers ont eue dans les troubles et les mouvements révolutionnaires en Suisse et on sait aussi que ces fauteurs de troubles ne sont pas originaires de l'Ouest de l'Europe. Encore aujourd'hui ces étrangers non seulement déclenchent des grèves chez nous, mais sapent les fondations mêmes de notre Etat.

En se basant sur la loi belge, un grand journal d'Anvers a demandé dernièrement l'expulsion d'un étranger (hollandais) qui prêchait et organisait la grève à Anvers. De combien d'indésirables la Suisse pourrait-elle se débarrasser, si notre Code contenait des dispositions pareilles! Mais au lieu de prendre de telles mesures, ou leur accorde souvent, on dirait presque à titre d'encouragement, la naturalisation suisse.

On sait que le prestige de la Suisse et surtout de la Suisse alémanique a souffert pendant la guerre et à part la défaillance d'une partie de notre peuple une des causes principales de cette diminution de prestige est à chercher dans le fait que la Suisse est devenue le champ d'opérations des éléments hétéroclites mentionnés dans cet article. Avant la guerre on a appelé la Suisse le "playground" de l'Europe. Ce n'était pas trop flatteur, mais ce n'était pas exact non plus. Aujourd'hui elle est considérée à l'étranger comme un foyer d'intrigues monarchistes et révolutionnaires. On nous enjoint toujours de défendre la Suisse à l'étranger. Pouvons-nous le faire honnêtement, tant que ces conditions existent chez nous et tant que nous n'aurons pas de dispositions légales qui nous permettraient de nous débarrasser même par la voie de la dénaturalisation de ces indésirables, qui, profitant de nos lois absurdes en matière de naturalisation, ont pris la précaution d'acquiescer droit de cité chez nous?

C'est là, à mon avis, une question que touche de très près tous les Suisses à l'étranger, parce que la déconsidération de la Suisse affaiblit en même temps notre position. Nous ne pouvons pas nous faire assez de bons amis à l'étranger, mais n'oublions pas que cette tolérance montrée aux intrigants étrangers chez nous, nous a fait perdre beaucoup de sympathies, beaucoup d'amis sincères.

Mais on dira: Nous avons à Berne un Département de Police et de Justice, un Conseil Fédéral et des Chambres Fédérales. C'est vrai, nous les avons. Seulement au Département de Police on semble avoir interverti les rôles en protégeant pendant la guerre et notez bien au régime des pleins pouvoirs, les éléments subversifs contre la Suisse et aujourd'hui la gestion ne paraît pas valoir mieux. En ce qui concerne le Conseil Fédéral, il est là pour gouverner et non pas pour prévoir et quant à nos Chambres Fédérales et nos autres corps législatifs cantonaux, les indésirables ont, surtout chez nous en Suisse alémanique généralement, le tact de mettre leurs petites affaires légales entre les mains des avocats-politiciens qui foisonnent dans nos corps législatifs et puisque pour ces Messieurs "les affaires sont les affaires," pourquoi devraient-ils léser leurs propres intérêts et légiférer contre leurs clients au risque d'épurer la Suisse.

E. WEPF.